

La poubelle noire, c'est une semaine sur deux

Les **ordures ménagères résiduelles** désignent tous les déchets non recyclables que l'on jette dans notre poubelle noire. Le rythme de collecte de cette poubelle est défini par votre collectivité. Les déchets recyclables et les biodéchets se jettent ailleurs.



Au **1^{er} janvier 2023**, votre poubelle noire sera collectée **une semaine sur deux**.

Comment suivre le **rythme** ?

Diminuer le volume d'ordures ménagères



- Les restes de cuisine et de repas peuvent être compostés. Avec l'extension des consignes de tri, tous les emballages (plastiques, papiers, alu...) se recyclent.

Un doute, une question ?



- L'application mobile gratuite **SMET au tri** vous renseigne : aide au tri (mise à jour quotidiennement), jours de collecte, horaires de déchetterie. N'attendez plus pour la télécharger !

Une situation particulière ?

- Si votre situation particulière nécessite un aménagement du rythme de collecte, contactez votre collectivité.



Pourquoi collecter la poubelle noire **une semaine sur deux** ?



C'est plus écologique

En ne passant qu'une fois toutes les 2 semaines, les camions collecteront plus de bacs sur leur tournée, tout en roulant moins.

C'est plus économique

Réduire le nombre de tournées minimise le coût des collectes. Cette baisse permettra de compenser la hausse à venir des coûts de collecte, et de ne pas augmenter la facture des usagers.



C'est déjà une habitude

xx% des usagers ne sortent pas leur bac chaque semaine. Le passage à une collecte une semaine sur deux rejoint donc cette habitude.

